

# Formations

## Formation non notée:

Etudiants et personnels de l'UPPA ont la possibilité de pratiquer de nombreuses activités au choix (liste complète des activités disponible à la permanence de la Maison De l'Etudiant pour le campus de Pau et au bureau SUAPS du Campus de la Nive).

Cette pratique est non sanctionnée par une note et permet la découverte, le perfectionnement ou l'entraînement en vue d'un équilibre de vie universitaire, de gestion de la santé, de plaisir et d'épanouissement personnel. Cette formation permet également de préparer un semestre ultérieur en formation notée non débutant ou de compléter une formation notée par un second créneau de pratique.

[Détails et conditions d'inscription](#) 

## Formation notée (UE et UECF)

Le sport comme pratique notée se fait dans le cadre des Unités d'Enseignements Libres (UE libres) ou d'Unité d'Enseignement Complémentaire Facultative (UECF). Ce choix permet en fonction du cursus d'obtenir:

- \* 2 crédits ECTS par semestre et les points au-dessus de la moyenne pour l'UE libre sports.

Cette possibilité est offerte sur semestres 2, 3, 4 et 5 du cycle licence (sauf IUT et cas particuliers)

- \* ou des points bonus (la moitié des points au dessus de la moyenne venant s'ajouter au total des points) pour l'Unité d'Enseignement Complémentaire Facultative (UECF).

*ATTENTION: Aucun étudiant niveau débutant ne sera admis au semestre pair.*

*Se renseigner au SUAPS sur les modalités de la formation notée et à la scolarité ou département pour les choix possibles*

[Plus d'infos sur la charte des examens.](#) 

[Détails et conditions d'inscription](#) 